



Cette formation est accessible après la troisième.

Le titulaire du baccalauréat professionnel Artisanat et Métiers d'Art option Marchandisage Visuel est un technicien de la communication visuelle.

Les compétences qui seront développées au cours de la formation :

- Contribuer à l'expression de l'image commerciale d'une enseigne ;
- S'assurer de la cohérence globale d'un point de vente ou d'exposition ;
- Élaborer, réaliser, implanter un aménagement de boutique, de rayon, de vitrine ;
- Présenter les produits de façon fonctionnelle, esthétique et commerciale.

PROFIL

L'activité du titulaire du baccalauréat professionnel Artisanat et Métiers d'Art option Marchandisage Visuel requiert le goût de la réalisation et du bricolage, un bon sens pratique et esthétique, une bonne endurance physique et peut nécessiter disponibilité horaire et mobilité géographique.

HORAIRES HEBDOMADAIRES

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL : 14h30

Français :	3h30
Histoire et géographie :	2h00
Mathématiques :	2h00
Sciences physiques :	1h30
Anglais :	2h00
Education physique :	2h00
Education esthétique :	1h30

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : 15h30

Enseignement professionnel :)	
Technologie :)	
Arts appliqués :)	11h00
Prévention / Sécurité / Environnement :)	
Économie Gestion :)	
Activité en projet :)	2h00
Accompagnement personnalisé :)	2h30

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (P.F.M.P)

22 semaines sur 3 ans.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Condition d'admissibilité : Post 3^e

Modalité d'inscription : au cours des journées Portes Ouvertes, par téléphone, par courrier, ou en prenant rendez-vous.

Admission :

- Étude du dossier scolaire et lettre de motivation
- Entretien éventuel



CHAMPS D'ACTIVITÉ

Il exerce son activité au sein d'une équipe sous l'autorité et l'encadrement du responsable de département identité visuelle, service marketing, ou du responsable du point de vente.

Face à une offre commerciale plus complexe et à l'augmentation constante des lieux de vente (chaînes), les enseignes se démarquent les unes par rapport aux autres et cherchent à renforcer leur identité visuelle.

Cette situation a nécessité une définition claire du métier de marchandiseur visuel.

Types d'entreprises

- Grandes enseignes commerciales.
- Commerces indépendants ou franchisés.
- Agences spécialisées en identité visuelle intervenant pour des show-rooms, des salons professionnels, des institutions culturelles et des services publics.

Contexte professionnel

Les appellations les plus fréquentes sont les suivantes :

- Étalagiste.
- Décorateur étalagiste.
- Décorateur.
- Visuel marchandiseur.
- Présentateur visuel.
- Agenceur...

Conditions générales d'exercice

Le respect à la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité. Il utilise les moyens et techniques : de communication graphique, d'information et de communication, de pose produits, de mise en œuvre élémentaire des matériaux.

Pour exercer son métier, il doit :

- S'informer régulièrement sur les tendances artistiques et techniques de présentations visuelles.
- Savoir s'intégrer et s'adapter.
- Faire preuve de réactivité.
- Savoir communiquer.
- Avoir le souci du détail et des finitions.
- Travailler en équipe.
- Savoir s'organiser.
- S'exprimer techniquement dans une langue étrangère.

Activités professionnelles

- Valorisation du produit ou des services.
- Participation à l'animation visuelle.
- Incitation à l'achat d'impulsion.
- Fabrication et illustration d'éléments de décor
- Organisation et gestion d'un espace d'ambiance
- Création d'ambiance visuelle



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études selon la qualité du dossier scolaire : BTS DCEV ou insertion professionnelle.

NOS ATOUTS

Environnement : matériel à disposition, salles de cours, ateliers.

Un atelier de projets, de fabrication, vitrines.